

Dépenses réelles de fonctionnement	Montant	Recettes réelles de fonctionnement	Montant
		Chap. 74 Compte 74123	-5 300,00
TOTAL		TOTAL	-5 300,00
Dépenses d'ordres de fonctionnement	Montant	Recettes d'ordres de fonctionnement	Montant
		Chap. 042 Compte 777	5 300,00
TOTAL			5 300,00
Total section de fonctionnement		TOTAL	0,00

Dépenses réelles d'investissement	Montant	Recettes réelles d'investissement	Montant
Programme 1900 Sécurité des équipements communaux	- 20 000,00	Hors Opération d'équipement – Compte 1342	+ 33 907,00
Programme 2002 - Véhicules	+ 4 000,00	Hors Opération - 16441	+ 1 000 000,00
Programme 2007 – Eclairage public, illuminations	+ 80 000,00		
Programme 2083 – Amgt Place Carnot	- 20 000,00		
Programme 2087 - Aménagement parking Lycée	- 10 000,00		
Programme 5001 - Eq. sportifs (gymnase)	+ 6 500,00		
Programme 6000 - Musée	+ 21 000,00		
Programme 9400 - Réserve foncière	- 32 893,00		
Hors opération d'équipement – Compte 16449	+ 1 000 000,00		
TOTAL	+ 1 028 607,00	TOTAL	+ 1 033 907,00
Dépenses d'ordres d'investissement	Montant	Recettes d'ordres d'investissement	Montant
Chap. 040 Compte 139151	+ 5 300,00		
TOTAL	+ 5 300,00		
Total section d'investissement	1 033 907,00	Total section d'investissement	1 033 907,00

Vu la saisine de la Commission Finances – Travaux – Urbanisme le 12 septembre 2019.

LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ

Approuve la décision modificative n° 2 du budget principal 2019 telle que présentée ci-dessus.

Autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Dominique SANTONI**